

CONCOURS PHOTO 2009

6EME MOIS INTERNATIONAL DE LA PHOTO

6 - 21 JUIN 2009

ASSOCIATION LOI 1901

1 Place Charles de Gaulle
35120 Dol de Bretagne

06 32 12 49 34

mail : dpi35@orange.fr

site internet : <http://dpi35.fr>

Conférences et débats

Lectures nomades
Portraits locaux

Hivernales musicales

Mois de la Photo

Eco-citoyenneté
(Salon, Conférences, Visites)

Relations Internationales
(Pologne - Slovaquie - Irlande du Nord)



Thème du Concours 2009 :

“Ombre et lumière”

Règlement

Le concours 2009 a pour thème unique : **"OMBRE ET LUMIÈRE"**.

- Il est ouvert aux photographes, *amateurs et professionnels*, de Bretagne et des départements limitrophes.
 - Le nombre d'épreuves est limité à **3** par auteur.
 - Les photos sont présentées dans un format, cadre compris, ne devant pas excéder 35 x 45 cm.
 - Un dispositif d'accrochage doit être prévu sur le cadre.
 - Chaque épreuve devra comporter (au verso) le nom, prénom et adresse de son auteur.
 - Le droit forfaitaire de participation est fixé à **5 euros**.
 - Les photos qui seront expédiées par envoi postal ou autre seront présentées sans cadre, montées sur carton ou autre support ne devant pas excéder 35 x 45 cm, avec dispositif d'accrochage au dos. Elles seront accrochées en l'état. Elles porteront mention, au verso, des nom, prénom et adresse de l'auteur. Une enveloppe affranchie avec l'adresse sera jointe à l'envoi pour retour. Tout envoi non identifié ou non accompagné du droit d'inscription ne sera ni jugé ni retourné.
 - Sauf instructions contraires, DPI se réserve le droit de pouvoir reproduire les photos présentées, uniquement dans le cadre des besoins du Mois de la Photo et aux seules fins non commerciales de promotion ou rétrospective de la manifestation, et ce sans que puissent être réclamés des droits d'auteur. Les photos présentées sont susceptibles de figurer sur le site internet de DPI. Les auteurs qui ne souhaiteraient pas voir leurs images reproduites devront le mentionner au verso de l'épreuve ou du cadre.
 - Les auteurs sont seuls responsables de tous les droits relatifs aux images qu'ils présentent, notamment pour les photos réalisées avec des modèles.
 - Les photos expédiées par envoi postal ou autre devront parvenir **avant le 1er juin 2009**. Elles seront adressées à : Jacques Rouquette, 7 La Bécane, 35120 Mont-Dol.
 - Les photos montées sous cadre seront **déposées le vendredi 5 juin**, sur le site du Mois International de la Photo, "Médiévalys", Place de la Cathédrale, 35120 Dol de Bretagne, entre 9h et 20h.
 - Le jury, composé de photographes exposés dans le cadre du MIP et autres personnalités compétentes, décernera le Prix N & B, le Prix Couleur et le Prix "Coup de coeur" le samedi 6 juin lors de l'ouverture du MIP, à 17h. Le Prix du Public sera décerné le 21 juin à 17h, avant la fermeture du MIP. Il récompensera le travail d'un auteur.
- Les lauréats du concours 2009 seront invités à exposer dans le cadre du 7ème MIP, juin 2010.
- Le fait de participer au concours implique l'adhésion sans réserve au présent règlement.
 - Les photos seront retournées ou récupérées le 21 juin à partir de 18h, et le 22.

A vos appareils... et Bonne chance !... sans oublier de prendre du plaisir !
Infos complémentaires : 06 32 12 49 34. Et sur le site <http://dpi35.fr>